

Echos du Conseil communal

Dans sa séance du 19 juin 2018, le Conseil communal a :

- adopté les comptes et rapport de gestion 2017;
- accordé à la Municipalité un crédit de CHF 350'000.– destiné à la construction de collecteurs EU et EC en système séparatif;
- accordé à la Municipalité un crédit de CHF 219'000.– destiné aux travaux d'entretien et de réfection de tronçons du chemin du Bois-de-la-Chapelle et de la route de la Croix-Blanche;
- accordé à la Municipalité un crédit de CHF 70'000.– destiné à l'assainissement des locaux et au remplacement de la cuisine de la maison des jeunes (CAJE).
- refusé la prise en considération du postulat déposé par Mme la conseillère Mercedes Assal Poget demandant à la Municipalité la stratégie envisagée par cette dernière au sujet des incivilités à Epalinges, pour démasquer les coupables, limiter la recrudescence et diminuer le nombre de déprédations;
- entendu la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Yves Giroud concernant le passage piéton devant la Maison de commune;
- pris en considération le postulat déposé par Mme la conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain »;
- reçu le postulat déposé par M. le conseiller communal Félix Schmidt demandant à la Municipalité de transmettre au Conseil communal un rapport sur la possibilité d'instaurer une liaison piétonne entre le chemin de Montclard, le chemin de Florimont et l'école de Bois-Murat;
- entendu les questions de M. le conseiller communal Félix Schmidt sur l'enquête et le déboisement au chemin du Polny 59;

- reçu l'interpellation déposée par M. le conseiller Enzo Santacroce sur les comptes 2017;
- entendu la question de M. le conseiller Enzo Santacroce sur la possibilité de créer une animation au CAJE autour du concept de la machine à dépenser pour les jeunes;
- entendu le vœu de M. le conseiller Enzo Santacroce sur la proposition de récompenser le troc d'Epalinges à la prochaine cérémonie des mérites;
- reçu les postulats de M. le conseiller Stéphane Ballaman demandant à la Municipalité de soutenir le secteur associatif palinzard, de promouvoir et valoriser l'engagement bénévole ainsi que d'installer un fitness urbain accessible à toutes et tous;
- reçu l'interpellation déposée par M. le conseiller Yves Giroud sur les incivilités et la sécurité à Epalinges;
- entendu le vœu de Mme la conseillère communale Mirka Aeschbacher demandant à la Municipalité de prendre en compte les directives « Voies piétonnes adaptées aux handicapés » pour tous travaux futurs de la voie publique;
- reçu la motion de M. le conseiller communal Patrick Assal demandant à la Municipalité une étude globale concernant le réaménagement du plateau de la Croix-Blanche;
- reçu la motion de M. le conseiller communal Serge Dudan demandant à la Municipalité des outils pour une évaluation des actes de gestion selon les critères du développement durable;
- entendu le vœu de M. le conseiller communal Jean-Pierre Michaud visant à augmenter les séances du Conseil communal à huit par année au lieu de six.

Le Conseil communal a également élu :

- M. Christophe Chablais en tant que membre suppléant à la Commission de politique régionale;
- la Commission de gestion 2018.

Erratum

Dans l'édition de juin 2018, dans la séance du 17 avril, il est mentionné que le postulat déposé par Mme la conseillère Mercedes Assal Poget, demandant à la Municipalité la stratégie envisagée par cette dernière au sujet des incivilités à Epalinges, pour démasquer les coupables, limiter la recrudescence et diminuer le nombre de déprédations a été pris en considération.

Il s'agit d'une erreur, ce postulat a bien été déposé mais sa prise en considération a été refusée lors de la séance du 19 juin 2018.

L'ensemble des préavis, décisions et PV des séances du Conseil communal sont accessibles sous www.epalinges.ch/concil-communal/bureau

Ernest Corbaz, président du Conseil communal, et Fabienne Gheza, secrétaire du Conseil communal

Bureau du Conseil communal 2018-2019

Président : M. Yann Glayre
1^{er} vice-président : M. Nicolas Häusel
2^e vice-président : M. Fabien Loi Zedda
Scrutateurs : Mme Mirka Aeschbacher et M. Esteem Okoro
Scrutateurs suppléants : Mme Paulette De Vrieze Stan et M. Marco Caffaro
Secrétaire : Mme Fabienne Gheza
Secrétaire suppléante : Mme Mélanie Estoppey

Nos apprentis terminent avec succès...



La Commune d'Epalinges a le plaisir de vous faire part de la belle réussite aux examens de fin d'apprentissage de deux apprentis de 3^e année, **M. Joao Marques Ribeiro** et **M. Anthony Hauenstein**, qui ont obtenu leur CFC d'agent d'exploitation, avec mention pour M. Hauenstein.

Nous les félicitons chaleureusement pour les très bons résultats obtenus et formons nos vœux les meilleurs pour leur avenir professionnel.

Soutien pédagogique 2018-2019 Recherche d'enseignants retraités bénévoles

Depuis 2013, notre Commune met un groupe d'enseignants retraités bénévoles à disposition des enfants et des jeunes d'Epalinges ayant des difficultés d'assimilation scolaire.

Ce groupe, qui porte la jolie appellation de « Cap réussir », s'occupe, en priorité, d'enfants dont les parents ne peuvent assumer les coûts relatifs à l'engagement de répétiteurs privés. Il est chargé de tenter de détecter et combler des



lacunes scolaires importantes. Les cours, en privé, se donnent dans les locaux du Centre d'animation des jeunes d'Epalinges (CAJE) ou du four à pain, dans le même bâtiment.

Vu le succès de ce soutien, le groupe a besoin de s'étoffer. Un besoin particulier se fait sentir pour les degrés 1 à 6.

Le responsable du groupe « Cap réussir », M. Yves Giroud, est joignable au 076 403 80 04 ou par mail à y.giroud@sunrise.ch, par tout enseignant retraité (ou non) qui souhaiterait étoffer le groupe constitué en offrant gracieusement une ou deux heures hebdomadaires de son temps libre.

Drames à Epalinges

Si l'histoire d'Epalinges a été progressivement reconstruite à partir des archives, il subsiste néanmoins quelques épisodes inédits, transmis uniquement de bouche-à-oreille au fil des générations. Tel est notamment le cas pour trois drames qui ont fortement impressionné les anciens Palinzards. Comme ils sont maintenant tombés dans l'oubli, nous nous permettons de les évoquer ici en respectant l'anonymat des familles concernées.

Roméo et Juliette ne sont pas uniquement des sujets de roman. Cette tragédie s'est hélas trop souvent répétée.

Au début du XX^e siècle, deux jeunes Palinzards follement amoureux ne parvenaient pas à se marier en raison d'une opposition farouche des parents de la jeune

filles. Bien qu'enceinte, le refus persista, accompagné de surcroît par des reproches humiliants à l'égard de la malheureuse.

Face à une situation devenue insupportable, les deux amants, incapables de se séparer, se rendirent au sommet du Chamossaire, d'où ils se précipitèrent dans le vide en se tenant enlacés.

Quelques années plus tard, un jeune célibataire d'Epalinges éprouva une immense passion pour une superbe Palinzarde aux mœurs légères. Une liaison s'était à peine ébauchée que les deux tourtereaux partirent faire une balade en barque au large d'Ouchy. C'est là qu'ils se jetèrent à l'eau et se noyèrent en se tenant par la main. Dans la commune, personne ne comprit les raisons de ce drame.

C'est au XIX^e siècle que s'est déroulée la pire tragédie jamais connue dans notre commune.

À la suite d'incestes sur sa fille handicapée et après l'avoir mise enceinte, un père dénaturé l'a tuée à coups de hache. Il s'est ensuite pendu dans sa grange. En raison de cette monstruosité, le pasteur de la paroisse a refusé de célébrer un culte funèbre. Un saint homme du voisinage s'est toutefois dévoué pour transmettre le message de l'Évangile sur les lieux du crime.

Ces événements doivent nous retenir d'idéaliser l'ancien Epalinges, même s'il a fait si bon vivre dans ce village merveilleux.

Francis Michon